



Un huissier règle avec mes échéances un autre dossier contesté

Par **SYPE**, le **18/02/2013** à **19:47**

Bonjour,

j'ai convenu avec un huissier en charge du recouvrement d'une créance un échéancier, rigoureusement respecté.

Malgré tout relancée à l'issue du règlement de ces échéances, je m'aperçois, après avoir enfin obtenu communication de mon dossier, que l'huissier a utilisé 3 des règlements pour le recouvrement d'un autre dossier que j'ai toujours contesté.

Je m'aperçois également que des actes de poursuite ont été facturés correspondant à des échéances bien débitées, mais n'ayant pas été créditées par ses soins au dossier sur lequel je me suis engagée.

J'ai saisi le débiteur de ce litige, mais l'huissier se fait pressant avec avis de saisie des meubles.

Ai-je un recours possible ?

merci pour vos réponses.